

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 18/05/2016

Réception par le Prefet : 18/05/2016

Publication : 20/05/2016



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil départemental Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2016-5-6-7

Séance du vendredi 13 mai 2016

AIDE À L'ÉLECTRIFICATION 2016 COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE DU FINANCEMENT DES AIDES AUX COLLECTIVITÉS POUR L'ÉLECTRIFICATION RURALE CAS-FACE AFFECTATION DES DOTATIONS DES SOUS-PROGRAMMES DE RENFORCEMENT, D'EXTENSION ET D'ENFOUISSEMENT

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, COUCHOT, DELMOND, Mmes DIETRICH, DREXLER, FUCHS, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, MM. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. HABIG donne procuration à Mme MULLER
Mme RAPP donne procuration à M. COUCHOT
M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION

ABSENTE : Mme KLINKERT

La Commission Permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n°CG-2015-6-12-8 du 26 juin 2015, relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission Permanente,
- VU l'avis favorable de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement et du Cadre de vie en date du 29 avril 2016,
- VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide d'affecter la dotation 2016 du Compte d'Affectation Spéciale (CAS) du Financement des Aides aux Collectivités pour l'Electrification rurale (FACE) selon les sous-programmes et opérations ci-dessous:

a) sous-programme « Renforcement »:

- Commune de KUNHEIM - renforcement du réseau électrique – secteur KUNHEIM, pour un montant de 72 000 €.
- SIDEL - liaison HAGENTHAL-LE-BAS – FOLGENSBOURG - travaux de renforcement, pour un montant de 30 000 €,

b) sous-programme « Extension »:

- Commune de KUNHEIM - renforcement du réseau électrique – secteur KUNHEIM, travaux d'extension pour un montant de 25 000 €.

c) sous-programme « Enfouissement »:

- SIDEL - liaison HAGENTHAL-LE-BAS – FOLGENSBOURG - travaux d'enfouissement, pour un montant de 18 000 €.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité